

PROCES VERBAL n°6

Commission consultative des étudiantes

Jeudi 30 avril 2020, 17h30

ZOOM

Présents

Bureau de la CCE	Dimitri Prod'Hom, RRF et Présidente de la CCE Maëlle Thiry, RRE et Vice-président de la CCE Margaux Nusbaumer, Secrétaire
Déléguées BMed1	Timothée Pasche Guillaume Quatravaux
Déléguées BMed2	Sophie Maillard Fanny Amrein
Déléguées BMed3	Charlotte Beauville Aurélien Vanat
Déléguées MMed1	Ana De Palma Alexander Coukos
Déléguées MMed2	Arnaud Lyon Alexander Jucht
Déléguées MMed3	Raphaël Porret Alessandro Ishii

AEML	Farah Hrasnica
Ecole de médecine	Pierre-Alexandre Bart Romano Regazzi Sandrine Verest-Junod
Unité pédagogique	Sara Vadot Laura Morend-Ruffieux
Invités	Daniel Turpin Sylvie Félix Francine Billotte

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Acceptation du PV de la CCE du 19 mars 2020
3. Communications de la Présidente de la CCE
4. Communications de la Vice-présidente de la CCE
5. Communications de la Présidente de l'AEML
6. Communications de l'École de Médecine
 - a. Direction de l'EM
 - b. BMed3 : Poste formatif à distance – Dre. Sylvie Félix
 - c. Unité Pédagogique : Coronabreak/Hotline et questionnaire *Pratiques d'apprentissage* – Mme Sara Vadot
7. COVID-19 – point sur la situation et tour de table des déléguées
 - a. Années Master – point sur la mobilisation étudiante
 - b. Années Master – questions et remarques, ordre décroissant
 - i. Accès aux laboratoires de recherche Travail de Master – déléguées MMed2
 - c. Années Bachelor – questions et remarques, ordre décroissant
8. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour et de sa modification

La séance commence à 17:33

L'ordre du jour modifié est accepté.

2. Acceptation du PV de la séance du 19 mars 2020

Le PV de la dernière séance est accepté.

3. Communications de la Présidente de la CCE

- Remerciement à tous les délégué.e.s pour leur disponibilité ainsi que leur travail pendant cette période compliquée.
- Présentation de Francine Biote, chargée de communication de l'École de Médecine

4. Communications de la Vice-présidente de la CCE

5. Communications de la Présidente de l'AEMML

- L'AEMML a reçu un mail à diffuser à propos d'une pétition faite par des étudiant.e.s de Bern au sujet de l'inégalité des chances aux examens. La pétition demande une validation en bloc des examens de médecine au niveau national. Avant de diffuser la pétition, l'AEMML souhaitait pouvoir transmettre toutes les informations nécessaires aux étudiant.e.s (donc attendre la CCE) pour que ces dernières puissent signer ou non en connaissance

de cause des dispositions prises par l'EM. La diffusion de cette pétition par l'AEMML n'est en rien une prise de position mais est faite par soucis de transparence envers les étudiant.e.s (voir mail de Farah).

Réponse du professeur Bart : Il semble difficile d'imaginer que partout en Suisse les examens soient équivalents car les cursus sont différents et les chances d'admission sont différentes (pas de numerus clausus à Lausanne).

6. Communications de l'École de Médecine

a. Direction de l'EM

b. BMed3 : Poste formatif à distance – Dre. Sylvie Félix

Pour la volée Bmed3, suite à l'interruption des cours pratiques, Sylvie Félix a proposé aux étudiant.e.s de faire le deuxième poste formatif sur zoom. Malheureusement seulement une trentaine d'étudiant.e.s ont voulu participer. D'autres part un troisième poste formatif inédit a été réalisé pour être fait à distance. Pensez-vous que cela intéresse les étudiant.e.s ? Est-ce qu'avec l'annonce des nouvelles dates d'examens les étudiant.e.s seraient davantage motivés ?

Réponse des délégué.e.s de Bmed3 : Cela serait bénéfique pour les étudiant.e.s. Les délégué.e.s de Bmed3 vont réaliser un sondage pour connaître le nombre d'étudiant.e.s qui y participeraient.

c. Unité Pédagogique : Coronabreak/Helpline et questionnaire *Pratiques d'apprentissage* – Mme Sara Vadot

- Mise sur pieds d'une **cellule psychologique** (une permanence téléphonique pour toutes les volées ainsi que des séances de corona break pour les étudiant.e.s de master en clinique).
Retours : quelques appels d'étudiant.e.s, cela a semblé être bénéfique de discuter avec ces étudiant.e.s. Cependant pour la séance de coronabreak seule une étudiante nous a contacté. Cela semble être plutôt une bonne nouvelle que les étudiant.e.s de master n'aient pas eu ce besoin-là. Pensez-vous que cela répondait aux besoins des étudiant.e.s ?

Réponse d'étudiant.e.s en master :

S'ils n'ont pas eu besoin de cet outil c'est probablement que les étudiant.e.s ont bien vécu la situation. Mais plusieurs étudiant.e.s ont dit être rassurés d'avoir eu cette ressource au cas où ils en auraient eu besoin. En outre, les délégué.e.s ont beaucoup été en contact avec la DGS du canton de Vaud qui a aussi une hotline. Peut-être que des étudiant.e.s ont appelé cette permanence-là. Par ailleurs les délégué.e.s ont fait un suivi assez rapproché avec les étudiant.e.s mobilisés.

D'autre part, la séance était malheureusement agendée a un créneau où la plupart des 6^{ème} étaient en train de travailler. Les services ont également fait un énorme travail pour bien accueillir les étudiant.e.s et il y a eu beaucoup de soutien au sein même des services (notamment au CHUV mais pas seulement).

- En collaboration avec l'UPmed, réalisation d'un questionnaire pour les volées bachelor pour évaluer comment les étudiant.e.s ont vécu la période avec les cours en ligne. Les résultats seront transmis.

7. COVID-19 – point sur la situation et tour de table des déléguées

a. Années Master – point sur la mobilisation étudiante

Feedback de la situation jusqu'à maintenant : A ce jour il y a 166 étudiant.e.s mobilisés + une centaine qui sont prêts à intervenir durant le mois de mai. Une seule personne est pour le moment tombée malade sur le terrain, elle a eu des symptômes légers et a été bien prise en charge. Feedbacks réguliers pour dépister les personnes qui se sentaient moins bien afin de les réorienter vers la hotline. Au niveau des mobilisations il y a actuellement une baisse très nette, exclusivement des demandes de veilles, CMS, EMS etc. La situation se calme nettement. Mise en place d'études avec UniSanté (études sérologiques), une trentaine d'étudiant.e.s ont été envoyés là-bas (motivés à participer) !

Professeur Bart : Remerciements aux étudiant.e.s qui se sont occupé des mobilisations des étudiant.e.s de master. Par rapport aux étudiant.e.s testés covid positif, n'hésitez pas à nous le signaler afin que nous puissions répertorier ces situations et de leur apporter du soutien et un suivi.

b. Années Master – questions et remarques, ordre décroissant

- **Mmed1 :**

La Mmed1 semble être la volée la plus touchée par cette épidémie. Quand l'état de nécessité a été annoncé la direction générale du CHUV a demandé d'annuler complètement le programme des cours blocs. Mise en place d'un programme redimensionné et raccourci (avec division de la volée en deux): moins d'étudiant.e.s, pas de passage dans tous les services car pas assez de place pour mettre les étudiant.e.s tous en même temps.

Pour l'instant il semble difficile d'envisager de placer de la clinique en plus en Mmed2 pour rattraper de l'expérience.

L'avantage des deux demi-volées est que ceux déjà impliqués peuvent continuer leur investissement.

Cours-bloc à distance de radiologie du professeur Meuwly : certaines ressources sont déjà accessibles sur Moodle. Cahier explicatif qui guidera les étudiant.e.s.

« Pourquoi n'y a-t-il pas la place pour toute la volée de faire un cours bloc en entier ? »

- Certains services ne peuvent pas accueillir autant d'étudiant.e.s que d'habitude, d'autres ont dû mettre à disposition une partie de leur personnel pour d'autres services. Assez vite limité dans le nombre de place.

- **Mmed2 :**

« Les étudiant.e.s en master qui réalisent un travail de master en laboratoire ne sont pas autorisés à aller en laboratoire actuellement. Pourquoi cette décision ? »

Réponse du professeur Regazzi : L'activité de recherche est en train de redémarrer dans les laboratoires mais il y a des autorisations spéciales pour chaque personne. Le redémarrage se fait d'abord avec seulement une partie du personnel mais effectivement les étudiant.e.s de master ne peuvent pas être sur le site. Il semblerait qu'ils n'aient pas pensé aux étudiant.e.s en médecine qui réalisent leur TM. Le professeur Regazzi va poser la question au doyen.

Questions concernant l'examen de généralisme le 3 juillet à distance :

« Quel sera le temps imparti de cet examen ? »

- Le temps d'examen sera probablement diminué un peu pour éviter que

des gestes de triche puissent apparaître mais il y aura le même nombre de questions que d'habitude (environ 80).

« Y-aura-t-il un système anti-triche notamment un système qui prend des photos régulièrement des étudiant.e.s ? »

- Ce système n'est pas envisagé. Il y aura peut-être des mesures plus soft notamment un ordre aléatoire des choix de réponses.

« Que se passe-t-il si un étudiant.e.s a un problème informatique durant l'examen ? »

- Il y aura une hotline disponible pendant l'examen en cas de problèmes informatiques.

« Y-aura-t-il une prolongation du délai pour le rendu du TM ? »

- Le délai sera effectivement probablement allongé pour tenir compte de la situation covid car un certain nombre de tâches n'ont pas pu être faites pendant cette période.

- **Mmed3 :**

Remerciements pour l'obtention de la plateforme Amboss pour la volée. Très apprécié par la volée.

« Avez-vous des informations supplémentaires sur l'examen fédéral ? La bibliothèque de médecine va -t-elle rouvrir pour les révisions ? »

- L'EM n'a pas encore d'information.

« Comment vont se dérouler l'AG et AD de l'AEMML ? »

- L'AEMML attendait d'avoir les dates d'examen. Les deux assemblées se feront en ligne. Les modalités sont en cours de discussion.

« Cette année l'ECOS des Mmed2 sera non éliminatoire, est-ce envisageable de le laisser non éliminatoire pour la suite ? »

- Il faut voir comment cela se passe cette année, il y a des enjeux de crédits. Pas de très bonnes expériences dans le passé.

c. Années Bachelor – questions et remarques, ordre décroissant

- **Bmed3 :**

« Conditions des examens: comment s'organiser ? comment va-il se passer ? »

- Même plateforme que pour les Mmed2, peut être légèrement plus court,

même système, hotline si problèmes informatiques, pas de prise de possession de votre ordinateur. Il est de la responsabilité des étudiant.e.s d'avoir un ordinateur qui marche bien. On va tout mettre en œuvre pour que les deux examens se passent bien.

« Comment avez-vous choisi ces dates ? »

- Pour les dates des examens B3.4 et B3.5 on devait attendre que le logiciel pour les examens à distance ait été validé donc impossible de faire plus tôt. Pour l'ECOS c'est un compromis entre différents aspects. L'ECOS c'est un examen qui mobilise un certain nombre de personnes (patients simulés et médecins). L'ECOS devait donc être fait le plus tard possible par rapport au pic de la pandémie pour que la situation sanitaire soit la plus stable possible afin de pouvoir recruter les PS, les experts et les médecins et devait avoir lieu avant le début de la Mmed1 à cause de la mobilité.

« Comment font les étudiant.e.s qui partent en mobilité mi-août pour faire l'ECOS ? »

- Certaines universités vont décaler leur rentrée. Mis à part Manchester aucune autre université n'est impactée. Pour les cas spécifiques ces étudiant.e.s peuvent prendre contact avec la mobilité et Sylvie Félix.

Retour sur les situations délicates :

Armée : Service militaire ou civile pendant la trêve bachelor master. Cela peut poser problème dans les dispenses. « Est-ce que ces étudiant.e.s pourraient avoir 2 dispenses ? »

- Les étudiant.e.s concernés peuvent d'envoyer une demande de report et libération de l'armée. Le déplacement d'examen est une bonne raison de modifier les obligations militaires.

Situation financière + logement (jobs étudiants d'été) :

« Y a-t-il des solutions pour ces étudiant.e.s ? »

- Effets collatéraux certains de cette période mais c'est à ces étudiant.e.s de se réorganiser. Les dates d'examens sont des décisions globales, il n'est pas possible de faire du cas par cas. Le décanat est conscient de cette problématique. La première démarche à faire est de solliciter le service social de l'unil pour voir si à l'échelle de l'université quelque chose se met en place. Des bourses d'urgence devraient être disponibles.

Summer school mdphd : ECOS tombe pendant une de ces journées.

- L'EM est au courant de cette problématique, il n'est pas certain que cette summer school aura lieu à ce moment-là.

Délai au 12 mai pour se retirer des examens.

- Le délai pourrait être allongé par rapport à l'armée. Circonstances exceptionnelles. Il faut formaliser les choses : écrire qu'à priori l'étudiant.e.s maintient les examens mais sous réserve et auquel cas il redit après le 12 mai.

Passage en conditionnels : autorisation sous réserve de passer en seconde tentative l'année suivante

IMCO :

« Est-ce qu'on aurait votre autorisation de prendre contact avec le responsable de l'IMCO pour avoir les travaux en ligne en mai pour avoir juin libre ? »

- Il n'est pas question de le supprimer l'IMCO. but de votre IMCO est de faire une réflexion scientifique avec revue de la littérature et apprentissage sur la manière de procéder sur la recherche. Oui, anticiper le début de cet IMCO semble possible.

État psychiques des Bmed3 : réalisation d'un sondage par les délégué.e.s au sujet de l'état psychique des étudiant.e.s de la volée Bmed3 pendant la période.

« Qu'est-ce qu'on peut conseiller aux étudiant.e.s comme ressource ? »

- Les étudiant.e.s en difficulté peuvent s'adresser à la Hotline ou à l'adresse mail coronabreak

- **Bmed2 :**

Beaucoup de réactions des étudiant.e.s suite à l'annonce des nouvelles dates d'examen.

« Concernant l'examen B2.8 : comment ça va se passer ? Quelle est la pertinence d'évaluer les étudiant.e.s sur des travaux pratiques réalisés en ligne ? »

- Effectivement une partie des TP n'ont pas eu lieu mais la plupart des TP ont eu lieu (pharmacocinétique, microbio, anat, physiologie..). La plateforme de morphologie est en train de créer des outils qui vont permettre de faire des répertoires des TP d'anatomie et d'histologie pour récupérer ce qui n'a pas eu lieu en présentiel. (ex : microscopie virtuelles, anatomie : podcasts pour suivre des dissections)

« Concernant le stage propédeutique, quelles mesures vont être prises ? »

- Un report/dérogation est possible, il faut le signaler à l'École de Médecine.

« Un répertoire en salle d'anatomie juste avant l'examen serait-il possible en août ? »

- Peut-être, difficile à dire pour le moment.

Concernant la proposition des plusieurs étudiant.e.s de supprimer la session d'examen :

- Les propositions étaient trop extrêmes (= supprimer les examens). Mais le professeur Bart peut faire une réponse à ces étudiant.e.s. Chaque année est particulière et la Bmed2 est encore sélective. Il est difficile de comparer les volées. Cependant les examens tiendront compte des modalités d'enseignement.

Une séance de coordination aura lieu à la mi-mai pour connaître les modalités.

« Les étudiant.e.s recevront-ils les résultats avant la rentrée ? »

- Tout va être fait pour que les étudiant.e.s aient leurs résultats avant la rentrée.

« Concernant le cours à option pendant la session d'examen, qu'en est-il ? »

- Il sera annulé ou reporté. Ce sont les examens qui piment.

- **Bmed1 :**

Les examens sont déplacés au mois d'août donc de fait pas de possibilité de session de rattrapage donc on aurait eu une volée Bmed2 plus petite l'année suivante. Modification à 5 points compensables par module. D'après les projections cela devrait permettre d'avoir 35 ou 40 étudiant.e.s en plus promu.e.s en Bmed2, donc le même nombre d'étudiant.e.s que d'habitude. Les Bmed1 redoublants auront la possibilité de faire des rattrapages sur l'ensemble de l'année (Janvier-Juin-Août 2021) pour offrir la possibilité d'avoir des cours en présentiels l'année d'après. L'École de Médecine s'attend à un gros effectif l'année prochaine en Bmed1 (probablement streaming pour l'ensemble de l'année) notamment du fait de l'échec non comptabilisé.

« Comment fonctionne le système de compensation de points ? »

- Ce système s'applique à partir du moment où les étudiant.e.s ont effectué l'ensemble des examens de l'année académique

2019-20. En cas de retrait d'un examen il ne s'applique cependant pas. Si les étudiant.e.s ont des questions spécifiques sur la situation ils peuvent s'adresser au bureau des examens.

8. Divers

Réponse du doyen concernant l'accès au laboratoire des étudiant.e.s en master : Pas de retour pour le moment des étudiant.e.s en master ni de demande individualisée.

La séance se termine à 20h45

Dimitri Prod'Hom, RRF
Présidente de la CCE

Margaux Nusbaumer
Secrétaire

Farah Hrasnica
Présidente de l'AEML

Maëlle Thiry
RRE et Vice-président de la CCE